

# **Rapport annuel**

## **2019**

# Contenu

4	<b>Atmosphère de renouveau: rapport annuel de la présidence</b>
8	<b>Messages</b>
10	<b>Relève</b>
12	<b>Organisation</b>
14	<b>Groupes régionaux</b>
16	<b>Réseau</b>
20	<b>Membres</b>
24	<b>Comité</b>
25	<b>Personel</b>
27	<b>Principes directeurs de la FSAP</b>

# Atmosphère de renouveau

## Rapport annuel 2019 de la présidence

94e exercice de la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

En 2019, l'architecture paysagère a suscité plus fréquemment toutes les attentions, certainement aussi en raison du net accroissement de la sensibilité envers la qualité du paysage et des espaces non bâtis urbains enregistrée au sein de la société, de la politique et de l'univers professionnel. La crise touchant le climat et la biodiversité, et en particulier ses conséquences sur les habitats et la qualité de vie, représentent un défi majeur. La transition de la mobilité, les modifications dans l'agriculture, la pression croissante exercée sur les espaces de détente et de loisirs, l'approche adoptée envers les dangers naturels et les sinistres sont autant d'autres thèmes mis à l'ordre du jour. Personne n'a souhaité leur survenue – néanmoins, ils constituent une immense possibilité d'évolution pour notre profession. L'architecture paysagère peut fournir une contribution importante dans ce contexte. En même temps, ces circonstances font également accroître la responsabilité que nous devons assumer en tant que spécialistes. Les différentes thématiques exigent une réflexion conjointe et la considération d'une grande multiplicité d'aspects. La nécessité impérieuse d'élargir et d'approfondir nos compétences et activités à des champs thématiques supplémentaires et aux mesures correspondantes va de pair avec ce développement. Afin de satisfaire aux futurs enjeux auxquels notre profession sera confrontée, nous aurons en particulier besoin d'une avancée en matière de connaissances, mais aussi d'une communication contemporaine.

## L'architecture paysagère a le vent en poupe

Le paysage se profile de plus en plus comme une échelle de négociation des défis de la société. En l'espace très peu de temps, l'attitude revendicatrice de la profession a fait place aux attentes de la société. Nous sommes invités à faire face à ces défis malgré un moteur économique fonctionnant à pleins tours, des carnets de commandes bien remplis et d'excellentes perspectives d'emploi. Les architectes paysagistes doivent définir leur perception de soi et leur identité par le biais de leurs compétences, de leurs projets et d'une participation active et qualifiée aux processus de négociation publics. À l'avenir, la FSAP veut mener de manière renforcée le discours relatif à ces futurs champs thématiques de l'architecture paysagère, des compétences nécessitées au niveau de la formation et du défi général en raison de la pénurie de personnel qualifié.

## anthos

Les médias imprimés sont soumis à une transition aussi constante que fulgurante, qui se traduit en particulier dans le domaine des revues spécialisées : moins d'annonceurs et moins d'abonnés sont des phénomènes connus. Cette tendance n'a pas épargné anthos et a représenté finalement la raison principale pour laquelle le comité a recherché une autre solution d'édition lors de l'assemblée générale en 2018, dans le but d'accorder une seconde chance à anthos. Fin 2018, au terme de nouveaux calculs, la nouvelle maison d'édition a cessé les négociations contractuelles pourtant très positives, anéantissant ainsi de manière abrupte et inattendue les perspectives très prometteuses pour la FSAP.

En fait, l'exercice 2019 débuta déjà le 13 décembre 2018, date à laquelle les plans d'avenir de notre revue spécialisée anthos furent brisés. En raison des sombres perspectives du marché, c'est le cœur lourd que le comité décida le 9 janvier 2019, à l'occasion d'une séance extraordinaire, d'arrêter la parution d'anthos en tant que revue spécialisée à partir du numéro 1/2020.

Par la suite, le travail du comité était marqué par l'approche à adopter dans cette situation inattendue, qui l'a obligé à prendre des décisions difficiles. Néanmoins, il a saisi cette occasion pour entamer des réflexions fondamentales au sujet de l'avenir de la fédération professionnelle et d'une stratégie exhaustive de développement à long terme sur sa communication et sa structure.

Lors de l'assemblée générale du 17 mai 2019, le comité avait expliqué en détail les raisons de ces décisions. Il est compréhensible que les membres aient montré des réactions houleuses et émotionnelles. La fin de l'édition d'anthos sous forme de revue spécialisée constitue une étape douloureuse et de grande envergure pour la FSAP. Le comité est conscient que sa décision clôt un chapitre important dans l'histoire de notre fédération professionnelle et de l'architecture paysagère en Suisse, tout en étant convaincu que cette étape recèle une nouvelle chance d'ouvrir un prochain chapitre. Les fonds ainsi libérés doivent être investis dans une communication axée sur l'avenir et les exigences de la profession.

## Stratégie de communication

L'assemblée générale a confié au comité l'élaboration d'une stratégie de communication exhaustive. Une assemblée générale extraordinaire s'est déroulée en automne 2019 dans le but de discuter un concept avec les membres. Le comité en a profité pour repenser globalement la communi-

cation de la FSAP en recourant à l'aide de l'agence de marketing Partner & Partner.

La nouvelle stratégie a vu le jour en coopération avec les spécialistes de la communication dans le cadre d'un processus basé sur ateliers, et se fonde sur une vaste analyse de la situation de la communication de la fédération. Si la FSAP veut communiquer avec succès dans le cadre de ses possibilités, elle doit le faire d'une manière plus simple, plus rapide et plus numérisée. Les ressources existantes exigent un échelonnement de la mise en œuvre de ce projet. La stratégie et le financement des modifications prévues doivent être assurés à long terme. Il existe cependant aussi des défis de nature financière. La FSAP ne dispose que de peu de réserves financières et les dépenses revenant à la gestion de la fédération augmenteront. L'arrêt de la publication d'anthos sous forme de revue spécialisée crée certes une marge de manœuvre financière, mais en même temps, des domaines d'activités comme la standardisation BIM ou la réforme de la formation des dessinateurs exigent des moyens supplémentaires. Les possibilités de recettes supplémentaires ne s'offriront qu'à moyen terme après l'affinement des prestations de la FSAP.

À l'avenir, la FSAP veut proposer une plus-value à ses membres grâce à de nouvelles prestations optimisées, existantes et axées sur le futur, en mettant simultanément en jeu la fédération autant que ses membres auprès des parties prenantes importantes, et ce au bon moment et au bon endroit. Par ailleurs, la fédération veut augmenter sa visibilité extérieure. Simultanément, il s'agit aussi de cultiver plus fortement l'échange entre les membres et avec des clients potentiels, et de fournir des informations pertinentes aux membres. L'offre portant sur la communication est axée sur trois temps forts : la marque « anthos » comme produit imprimé et en ligne avec un thème prioritaire, des produits numériques comme la page d'accueil ou la newsletter et enfin les événements. Les contenus de ces formats sont harmonisés afin de générer des effets de synergie. À l'avenir également, la marque « anthos » sera synonyme d'un produit imprimé de haute qualité et prendra la forme d'almanach.

Les membres présents lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2019 ont estimé que l'approche proposée était judicieuse et efficace. Lors du débat, ils étaient clairement d'avis que des moyens supplémentaires s'imposaient pour réaliser les tâches requises, et qu'une augmentation de la cotisation ne devait pas constituer de tabou. Jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en mai 2020, la stratégie devait être approfondie et se traduire déjà en 2020 par la mise en œuvre de premières mesures. Le comité a été invité à prendre toutes les mesu-

res nécessaires afin que la stratégie puisse être réalisée non pas en huit ans, mais en l'espace des quatre prochaines années.

## Perspective

La mise en œuvre du concept de communication exige de l'argent, du savoir-faire et des ressources humaines. Les fonds engagés par le passé pour anthos seront dorénavant investis parallèlement en faveur de mesures de communication et pour accroître l'efficacité de l'administration. De plus, il est prévu qu'à l'avenir, la fédération dispose de davantage de fonds libres pour assurer le financement à court terme de tâches et de projets. Le comité doit donc poursuivre ses efforts. Lors de la prochaine assemblée générale, le comité présentera les mesures concrétisées ainsi que, d'une part, un concept pour l'almanach anthos, et d'autre part, de premières réflexions sur un nouveau modèle d'adhésion, de performances et de cotisations.

## Remerciements

L'exercice 2019 était rude et a beaucoup exigé de la part de tous les membres du comité. Cependant, la FSAP ne serait pas ce qu'elle est sans base active. La FSAP ne peut exister que grâce à nos membres qui s'engagent avec enthousiasme en faveur de notre fédération et des intérêts de l'architecture paysagère dans notre pays. Nos membres œuvrent individuellement, en tant que délégués des différents comités, au sein des groupes de travail, commissions et groupes régionaux de la FSAP. Comme par le passé, les membres actifs de la FSAP sont exceptionnellement nombreux et énergiques. Le comité et la présidence tiennent à tous les remercier cordialement. Nous nous réjouissons de relever avec tous nos membres les défis qui nous attendent.

Claudia Moll, coprésidente  
Jan Stadelmann, coprésident

# Messages

## Prise de position sur la biodiversité

Moins il y a de diversité écologique dans les champs, les forêts et les prairies, plus la contribution des établissements humains et des villes à la biodiversité devient importante. Le 20 septembre 2019, la FSAP présentait à Bâle sa prise de position sur la biodiversité. Elle évoque clairement que l'écologie et l'aménagement ne sont pas contradictoires et montre la contribution que l'architecture paysagère peut fournir pour plus de biodiversité.

La FSAP exige que la biodiversité devienne une composante indissociable et indéniable d'une culture de la planification durable et intégrative. Lors de la considération des intérêts, il est également indispensable d'accorder plus de poids à la biodiversité parce que les performances de la nature contribuent considérablement au bon fonctionnement des villes. Une approche conceptuelle de la biodiversité ne doit toutefois pas être liée à des images traditionnelles de la nature. Il faut permettre l'émergence de nouvelles expressions. L'intégration de la biodiversité commence lors de la planification urbaine, durant laquelle convient de détecter des qualités, de sécuriser de précieuses surfaces et d'interconnecter différents habitats. La nature en ville a aussi éminemment besoin d'être correctement entretenue pour pouvoir survivre dans son environnement défavorable. Cet entretien régulier doit être intégré aux frais d'exploitation courants, et tenir compte de la dynamique d'évolution des espaces verts. La biodiversité n'est pas gratuite, mais elle en vaut le prix, autant sur le plan économique que social.

L'évolution des mentalités des maîtres d'ouvrage, de la politique et de l'administration, mais également du secteur de la planification, n'en est qu'à ses débuts. La « Prise de position sur la biodiversité » de la FSAP y contribue et a été largement discutée bien au-delà de nos cercles professionnels. Le point de vue veut sensibiliser nos membres et fournir des argumentaires. En même temps, il brosse les compétences de la profession. Ce document peut être téléchargé sur la page Internet de la FSAP.

## anthos

### Rédaction 2019

Les quatre numéros de la 58e année d'édition de la revue anthos étaient intitulées « Stadtwälder » / « Les forêts urbaines », « Plätze » / « Les places », « Gesamtplanung Umgebung » / « Planification globale » et « Naturschutz » / « Protection de la nature ». La décision que le comité a prise début janvier 2019 de cesser la publication d'anthos dès fin 2019 sous forme de revue spécialisée trimestrielle a as-

sombri cette année pour le comité rédactionnel. Malgré tout, il a également fait preuve en 2019 d'une coopération professionnelle, motivée et concentrée. Une attention particulière a été accordée aux deux séries à succès publiées dans chaque édition : la présentation de jeunes bureaux ainsi que les portraits détachables de villes et de régions. Malheureusement, l'arrêt de la publication d'anthos a également marqué leur fin. Le comité rédactionnel s'est particulièrement réjoui de recevoir de très nombreuses prises de position positives en provenance de Suisse et de l'étranger, en particulier de France, qui exprimaient le regret concernant l'arrêt d'anthos. Le comité rédactionnel partage cet avis. Il remercie une toute dernière fois très cordialement tous ceux et celles qui, en 2019 et par le passé, ont contribué à la réussite et au succès d'anthos comme seule revue spécialisée suisse pour l'architecture paysagère.

Le nombre d'abonnements, qui se chiffrait à 1 614, n'était que légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Parmi eux, 280 abonnements provenaient de l'étranger. En 2019, 190 exemplaires uniques de la revue se sont vendus. Sachant que l'édition spéciale 1/2020 était intégrée au décompte 2019, nous ne disposons pas de chiffres pour les comptes annuels 2019. L'édition numéro 4/2019 a été la dernière parue sous la responsabilité de l'ancien comité rédactionnel. Le comité de la FSAP exprime sa reconnaissance à l'équipe rédactionnelle de Sabine Wolf qui, au cours des dix dernières années, a dirigé la rédaction, ainsi qu'à Zélie Schaller et Dania Genini pour leur excellent travail. Les remerciements s'adressent également au pôle d'experts qui ont apporté leur soutien au comité rédactionnel lors de la recherche de thèmes et à travers leurs critiques constructives. Comme par le passé, les exemplaires uniques de la revue peuvent être commandés auprès des éditions Ast & Fischer.

### anthos 1/2020

Fin février 2020 marque la date de la dernière parution d'anthos sous forme de revue spécialisée. Cette édition est une rétrospective revenant sur presque six décennies tout en se portant également sur les thèmes d'avenir de l'architecture paysagère. Par ailleurs, elle donne la parole à de jeunes professionnels et à des partenaires et ébauche une perspective de la future communication de la FSAP. Une rédaction ad hoc dirigée par Jan Forster, membre du comité de direction, était responsable du contenu. Jan Forster ainsi que la présidence remercient cordialement toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de cette dernière édition.

## Manuel de l'architecture paysagère suisse 2019-2020

La sixième édition de ce manuel est parue en mars 2019. Il s'est établi comme vitrine des activités actuelles des bureaux affiliés à la FSAP, est très apprécié des clients et jouit aussi d'une forte demande de la part des personnes intéressées par le bâtiment et la profession en général ainsi que des architectes. Les bureaux et les annonceurs continuent de manifester un vif intérêt, de sorte que chaque édition de ce manuel est un peu plus épaisse que la précédente. La règle des 2 cm d'épaisseur imposée par la Poste suisse fixe cependant des limites. Dans l'édition actuelle, 66 bureaux présentent un ou plusieurs projets actuels. L'édition est tirée constamment à 3 000 exemplaires. Les autorités et services spécialisés, maîtres d'ouvrages institutionnels, entrepreneurs généraux au niveau fédéral, cantonal et communal reçoivent gratuitement ce manuel. Les particuliers peuvent également le commander gratuitement. Par ailleurs, les établissements d'enseignement, les associations apparentées et les institutions peuvent aussi le recevoir. De plus, le manuel est présenté lors de manifestations.

## Journée de Rapperswil

En 2019, la journée de Rapperswil s'était donné pour thématique « L'idéal ». Le colloque annuel s'est déroulé le 5 avril à la Haute école d'ingénierie de Rapperswil (HSR) et s'est consacré à la recherche sur la nature intacte, la ville idéale, les espaces extérieurs idéaux dans un contexte résidentiel vivant. Même si beaucoup d'efforts vont dans ce sens, les besoins sont extrêmement diversifiés, parfois difficiles à saisir, et il est encore plus ardu de les concilier. Les experts et les intervenants ont exposé les résultats de leurs recherches, leurs expériences et leurs débats axés sur les idéaux et posé la question : Qu'est-ce qui est idéal ? Qui parvient à faire entendre ses idéaux et à les mettre en œuvre ? Comment transposons-nous des idéaux en projet, et comment abordons-nous les contradictions ?

Nicole Uhrig, professeure d'architecture du paysage à la Haute école d'Anhalt, a exposé qu'il n'existait pas de possibilité d'objectivation dans l'aménagement du paysage, mais une sorte de plus petit dénominateur commun qui jouit d'une faveur universelle par-delà les préférences individuelles et les identités culturelles. « Les espaces idéaux sont idéaux parce qu'ils sont flexibles », relatait Joëlle Zimmerli, sociologue et projeteuse auprès de Zimraum GmbH à Zurich. Selon elle, les exigences d'utilisation idéales résident dans la création d'espaces indépendants du climat, exempts de circulation automobile et favorables aux enfants. Richard Wolf, chef du département des travaux pu-

blics et de l'élimination des déchets de Zurich, plaide en faveur du nouvel idéal d'une densification de qualité. Lukas Schweingruber, de Studio Vulkan, déplore l'approche méprisante adoptée envers le paysage, dans laquelle les paysages urbains seraient réduits à l'état de paysages fragmentés, sans liens et sortis de leur contexte. Viola Thiel, collaboratrice scientifique de l'ILF, a demandé quant à elle ce qui nous poussait à admirer la beauté tout en la détruisant en même temps.

## Foresterie urbaine

Le 4 octobre 2019, la FSAP a organisé conjointement avec l'association professionnelle Forêts de la SIA (FVW) un séminaire sur la thématique de la foresterie urbaine. Le projet « The Park » Butzenbühl de l'aéroport de Zurich-Kloten est en construction et a fourni une leçon de choses pratique. L'événement a remporté un vif succès, et les cinquante places étaient rapidement prises. La coopération avec la FVW était spontanée et agréable. Ce genre « d'événement temporaire » représente un format adéquat pour expliquer des thématiques actuelles et découvrir différents points de vue. Le Studio Vulkan a eu l'amabilité de mettre à notre disposition les locaux, les ressources humaines, le temps et les cerveaux. Merci beaucoup pour le soutien.

## Deuxième forum FSAP des entrepreneurs

Le deuxième forum des entrepreneurs de la FSAP s'est déroulé le 25 octobre 2019. Introduit en 2018, ce format se proposait d'offrir une plate-forme d'échanges surtout destinée aux propriétaires ou aux cadres d'entreprises pour s'y informer et débattre de thèmes d'actualité. La première édition en 2018 consacrée au BIM a été réalisée avec une grande participation des architectes paysagistes et accueillie de manière extrêmement positive. La deuxième édition était consacrée à tout ce qui touchait aux concours. Il est de plus en plus problématique que les architectes paysagistes fassent souvent pencher la balance lors de candidatures dans des procédures de concours. Il existe un risque qu'à cause de cela, les procédures soient réalisées plus souvent sans participation de l'architecture paysagère, et que celle-ci perde à nouveau de son importance. Nous devons contrer cela.

D'une part, il est réjouissant pour la profession que sa prise en compte soit de plus en plus exigée lors de la constitution des équipes – entre-temps, de nombreux maîtres d'ouvrage ont reconnu la valeur ajoutée apportée par l'architecture paysagère -, d'autre part, cette évolution engendre un

nombre croissant de problèmes, en particulier pour les architectes. L'esprit d'équipe est souvent mis à trop rude épreuve. Il dépend du type de mission quelles compétences s'imposent dans quelles phases du projet. Dans certains cas, des procédures ouvertes seraient plus simples et élargiraient l'éventail des solutions possibles. Dans de nombreux cas, il serait judicieux de séparer les tâches relatives à l'architecture et celles tenant de l'architecture paysagère, c'est-à-dire d'engager des procédures séparées. Les architectes paysagistes devraient s'exprimer plus fort en faveur de procédures indépendantes.

## Projet sur les conséquences du réchauffement climatique sur les espaces non bâtis urbains

Ces derniers temps, les thématiques relatives au changement climatique ont acquis une énorme actualité et pertinence sociale. Le rapport « Quand la ville surchauffe – Bases pour un développement urbain adapté aux changements climatiques », publié en 2018 par l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral du développement territorial montre les défis que doivent relever les planificateurs, mais aussi leurs responsabilités. Les effets dits d'îlots de chaleur peuvent être réduits à travers la sécurisation, la création, l'accessibilité et l'adaptation climatique d'espaces non bâtis. La filière de l'architecture paysagère est donc très clairement sollicitée dans ce contexte.

En 2020, la FSAP veut donc se consacrer aux conséquences du changement climatique sur les espaces non bâtis urbains, élaborer des pistes de solution à cette thématique et inviter les différents acteurs à l'échange. Pour étayer cette approche, trois produits complémentaires sont prévus :

- Prise de position « Réchauffement climatique et espaces non bâtis »
- Conférence sur le thème « Réchauffement climatique et espaces non bâtis »
- Publication annuelle mettant l'accent sur « L'attitude envers le réchauffement climatique dans le paysage »

L'élaboration de la prise de position relative à la biodiversité a montré que l'opinion de l'architecture paysagiste sur les thématiques transdisciplinaires suscitait beaucoup d'intérêt et enrichissait le discours. Afin d'obtenir une meilleure pénétration et pertinence du sujet, des efforts et des formats supplémentaires s'imposent. Le comité est parvenu à obtenir des fonds pour ce projet auprès de l'OFEV. Par ailleurs, le comité souhaite inviter ses sections à approfondir la thématique dans les régions à travers des événements comme des exposés (par exemple dans les forums d'architecture) ou des visites d'inspection.

## Prises de position

En 2019, la FSAP a rédigé différentes prises de position ou participé conjointement avec d'autres fédérations à des procédures de consultation :

### Initiative contre le mitage : Bon objectif – mauvaise voie

Les associations des architectes et ingénieurs SIA, FSU, FSAP et BSA s'accordaient pour dire que « L'initiative contre le mitage », sur laquelle les votants suisses se sont exprimés le 10 février 2019 dans le cadre d'une votation populaire, était inappropriée pour stopper le mitage du paysage suisse. Tout en partageant les préoccupations fondamentales des initiateurs – promotion d'un développement durable du milieu bâti, protection des terres dédiées aux cultures et limitation de la consommation de terrains à construire, les associations des architectes et ingénieurs estimaient néanmoins que la voie proposée n'était pas praticable. Le comité de la FSAP partage cette opinion malgré des discours controversés et de bons arguments avancés par les défenseurs de l'initiative.

### Double initiative biodiversité et paysages

Les quatre fédérations Pro Natura, Birdlife Suisse, Patrimoine suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ont lancé au printemps 2019 leur double initiative « biodiversité et paysages ». L'initiative de défense de la biodiversité veut sauvegarder et renforcer la biodiversité en Suisse. L'initiative pour le paysage veut limiter la construction hors des zones à bâtir. La FSAP s'engage à titre « d'organisation de soutien » par un petit apport financier.

### Actualisation de la Conception paysage suisse (CPS)

Les associations des architectes et ingénieurs SIA, FSU, FSAP et BSA soutiennent les objectifs et les mesures de la Conception paysage suisse actualisée (CPS) et invitent tous les acteurs concernés à la mettre en œuvre de manière conséquente et en fonction des divers échelons. La CPS encourage la capacité, la coordination et la collaboration de tous les acteurs dans les domaines « Paysage », « Nature » et « Culture architecturale ». La prise de position était placée sous l'égide de la FSAP. La CPS actualisée présente différents nouveaux éléments positifs et sert de fondement précieux pour une politique de l'aménagement du paysage et du territoire transsectorielle. La compréhension exhaustive du paysage en vertu de la Convention européenne du paysage, qui constitue la base de la CPS, est largement approuvée.

## Évolution de la politique agricole à partir de 2022 (AP22+)

La FSAP a exprimé ses intérêts dans le cadre des prises de position de la SIA et des Académies suisses des sciences. La politique agricole est concernée par des législations existantes dans différents domaines, notamment l'aménagement du territoire, la protection des eaux et la loi sur les forêts. Malheureusement, celles-ci ne sont qu'à peine mentionnées ni intégrées à la stratégie. Ce document fondamental ne prend également pas en compte les stratégies fédérales, qui devrait pourtant constituer la ligne directrice de toutes les nouvelles lois à mettre en place. Par contre, la FSAP se réjouit que de futures stratégies agricoles régionales doivent être élaborées à un niveau supérieur et constituer la condition requise pour le versement de paiements directs dans le domaine de l'interconnexion et de la qualité du paysage. Une utilisation des habitats adaptée aux sites et leur aménagement sensible apporteront à long terme des valeurs ajoutées à la population et à la nature.

### Conception énergie éolienne

La Conception énergie éolienne doit être adaptée à la nouvelle loi sur l'énergie et à l'ordonnance qui en découle. Avec la coopération de la FSAP, la SIA a rédigé une prise de position. Eu égard au taux minimal de l'énergie éolienne dans la production totale d'électricité et, parallèlement, à ses conséquences massives sur le paysage, les fédérations ont incité à une pesée transparente des intérêts.

### Ordonnance ISOS

Dans sa prise de position sur la révision totale de l'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse VISOS, la FSAP a requis qu'une attention accrue soit accordée aux espaces non bâtis et au patrimoine vert.

### Message culture 2021–24 / stratégie culture du bâti

Dans le cadre d'une prise de position commune, les principales organisations dans le domaine de la culture du bâti, avec parmi elles la FSAP, ont fondamentalement salué les projets existants sur le Message culture 2021–24 et sur la Stratégie culture du bâti de la Confédération, et en particulier la compréhension exhaustive de la culture architecturale mentionnée dans ces documents. Elles soutiennent la perception globale sur les activités de la Confédération ayant un impact sur le territoire. L'ébauche du prochain Message culture veut poursuivre à l'avenir l'engagement éminemment nécessaire de la Confédération pour la coordination et la garantie de la qualité de ses activités ayant une incidence

sur l'aménagement du territoire – toutefois sans allouer les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ce projet.

### Stratégie Culture du bâti – consultation informelle

L'ébauche de la Stratégie Culture du bâti avait été soumise pour consultation informelle. Conjointement avec les autres fédérations de planification, la FSAP soutient la mise en place d'une Stratégie Culture du bâti interdépartementale englobant toutes les activités fédérales ayant une incidence sur l'aménagement du territoire, les mesures à l'aune des exigences d'une culture élevée du bâti, et prend en main des mesures tangibles de promotion et de transmission de la culture du bâti. Les associations des architectes et ingénieurs ont très favorablement accueilli l'atmosphère de renouveau déployées par-delà les départements. Les critiques portaient toutefois sur le fait que la compréhension exhaustive de la culture du bâti n'était pas appliquée de manière cohérente. Conformément au mandat du parlement, la Stratégie Culture du bâti représente une stratégie (partielle) « Culture du bâti contemporaine ». Afin de satisfaire à une compréhension exhaustive de la culture du bâti ainsi qu'aux bases légales de la Loi sur la protection de la nature et du paysage, une grande importance revient à l'élaboration d'une stratégie partielle « Patrimoine bâti /conservation » dans les meilleurs délais.

### MSc ETH LA

Dans son édition 11/2019 du Journal FSAP, le comité s'est exprimé au sujet du nouveau programme de Master d'architecture paysagère de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ/EPFZ) qui démarrera au semestre d'automne 2020. Ce programme constitue un complément bienvenu et attendu depuis longtemps, venant s'ajouter à la formation de base et aux formations supplémentaires de la Haute école d'ingénierie de Rapperswil (HSR) et de la Haute école spécialisée du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), ce qui engendrera un renforcement de l'architecture paysagère en Suisse. Néanmoins, il est regrettable qu'il n'existe pas de passerelles entre les hautes écoles professionnelles et le nouveau programme de Master pour les diplômés des filières bachelor en architecture paysagère. La FSAP continuera de s'engager en faveur d'une telle offre et recherchera le dialogue avec les différents acteurs.

## Commission de concours

En 2019, l'assemblée générale a favorablement accueilli la commission nouvellement composée. Salome Gohl et Anne-Kristin Läng ont rejoint Friederike Meinhard, ainsi que Daia Stutz qui assume la nouvelle fonction de présidente. Lors de quatre sessions, la commission s'est consacrée à sa réorganisation et à l'affinement de ses finalités. Ses membres proposent qu'à l'avenir, cet organe soit nommé commission pour la promotion de la relève.

Par conséquent, la commission recommande que le Prix Evariste Mertens soit dorénavant appelé Prix de la relève. Le changement d'appellation doit être adopté par l'assemblée générale 2020, tout comme le règlement remanié régissant le Prix de la relève. Une nouvelle documentation de projet de tous les Prix Evariste-Mertens précédents permettra de trouver des partenaires de projet potentiels pour la prochaine édition du Prix de la relève 2020/2021.

## Prix Evariste-Mertens 2018

La ville de Bremgarten a lancé un appel à candidature pour le Prix Evariste-Mertens 2018 dans le cadre d'un concours de projets en coopération avec le service du développement territorial du canton d'Argovie et la FSAP. Le coup d'envoi résidait dans le projet cantonal « Concentration sur l'espace public », à travers lequel le service du développement du canton d'Argovie souhaite accroître la sensibilisation pour l'importance élevée des espaces libres publics dans une zone bâtie de plus en plus dense en favorisant de bons exemples de projets.

Les espaces libres autour du casino de Bremgarten, sur la Reuss, sont aujourd'hui totalement insignifiants et marqués par le trafic automobile. La réorganisation prévue et la requalification comme zone de rencontre créent une marge de manœuvre pour l'aménagement d'espaces attrayants invitant au séjour et à la détente au bord de l'eau. Deux jours durant, le jury a intensément planché sur les dix-huit contributions admises à l'évaluation. Le projet lauréat était celui de Sabrina Kessler, BSc. FHO en architecture paysagiste, Lucerne, et de Roman Lüssi, BSc. FHO en architecture paysagiste Zurich, qui ont convaincu grâce à une vision cohérente, et proposé dans les différents pans du projet des solutions intéressantes et appropriées au site.

## Prix FSAP pour le meilleur travail de bachelor à l'HEPIA et à la HSR

Chaque année, la FSAP décerne un prix au meilleur travail de bachelor en architecture paysagiste à la HSR et à l'HEPIA. À l'HEPIA, la récompense est revenue en 2019 à Aliénor Näf pour son travail innovant sur l'ouverture du ruisseau de la Drize dans le futur quartier PAV à Genève, intitulé « La petite rivière ». Le projet se distingue par des inspirations surprenantes, un pouvoir évocateur et un caractère évolutif. Le prix de la HSR, quant à lui, a été décerné à Sebastian Lehmann pour son travail intitulé « Infrastructures écologiques au Friesenberg : une approche vers un urbanisme écologique ». Il intègre des mesures recommandées déduites de la théorie écologique à différentes échelles spatiales. Sur cette base, le travail formule une proposition convaincante sur le plan de l'aménagement et de l'écologie comment la zone résidentielle de Friesenberg à Zurich pourrait réagir aux multiples défis de l'avenir.

## Dessinateur/dessinatrice CFC spécialiste de l'architecture paysagère

### Plavenir

L'organisme faîtier des fédérations professionnelles de la planification du territoire et de la construction porte depuis début 2019 le nom de PLAVENIR. Avec plus de 1600 certificats de fin d'apprentissage décernés chaque année dans la planification du territoire et de la construction, les métiers de dessinateur font partie des dix formations professionnelles initiales les plus populaires de Suisse. Actuellement, plus de 6 000 personnes font un apprentissage dessinateur/dessinatrice CSC dans l'une des cinq orientations architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecture paysagère et planification du territoire. Ensemble, les fédérations, et parmi elles la FSAP, veulent conduire vers l'avenir la formation professionnelle initiale des dessinateurs, car le quotidien professionnel de ce métier subira rapidement des modifications fondamentales en raison du progrès de la numérisation.

Voilà pourquoi Plavenir s'est attaqué à la révision totale de l'ordonnance sur la formation de tout le domaine professionnel. La tâche impliquait d'abord de planifier le processus de révision et de garantir que toutes les disciplines soient bien intégrées et que les ressources nécessaires sur le plan du personnel et des moyens financiers soient disponibles. Et comment se présentera la deuxième étape ?

## Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs spécialisés en architecture paysagère et aménagement du territoire BBK ZRL

Comme par le passé, les apprenants manquent de matériel pédagogique homogène et exhaustif. Un groupe de travail doit élaborer une stratégie de mise en œuvre. En revanche, un kit de démarrage a déjà été conçu pour les sociétés et comporte des outils de travail et des échéanciers ; ce kit sera probablement disponible en 2020 pour toutes les personnes intéressées qui pourront le télécharger sur la page Internet de la FSAP. La fiche technique pour les entreprises d'apprentissage a également été adaptée et peut être téléchargée sur le site de la FSAP.

En août 2019, treize apprenants germanophones et un apprenant francophone ont entamé l'apprentissage de dessinateur spécialisé en architecture paysagère. La commission invite les sociétés à former plus de personnes spécialisées en architecture paysagère, car la demande est encore et toujours plus importante que l'offre en postes d'apprentissage. En 2020, la profession sera à nouveau représentée aux SwissSkills par un stand d'information.

### Cours interentreprises (CIE)

De cours ont été réalisés en 2019. Les dates ont été décidées en fonction des vacances scolaires et des locaux disponibles. Le thème du premier cours interentreprises était « Nous démarrons dans la profession », seize apprenants spécialisés en architecture paysagère (dont deux francophones) et dix apprenants spécialisés en aménagement du territoire y ont participé. Le thème du deuxième cours interentreprises s'intitulait « Nous saisissons un lieu ». Ce cours a également été réalisé avec onze apprenants spécialisés en aménagement du territoire. Cinq des 19 apprenants spécialisés en architecture paysagère étaient francophones.

### Procédure de qualification

En 2019, 17 apprentis dessinateurs spécialisés en architecture paysagère ont passé l'examen final, dont deux femmes. Deux candidates étaient francophones. Seize certificats de capacité ont été établis. La moyenne de 4,8 obtenue en 2019 était identique à celle de l'année précédente.

# Organisation

## Changement au sein du comité et de la coprésidence

Lors de l'assemblée générale de 2019, Vincent Desprez, Marie-Hélène Giraud et Valérie Hoffmeyer, tous les membres du comité originaires de Romandie, ont démissionné en même temps. Florian Bischoff a également quitté le comité au bout de huit ans et s'est donc aussi démis de ses fonctions de coprésident. Jan Forster de Lausanne, Michael Tranchellini de Genève et Jan Stadelmann de Zurich sont les nouveaux venus qui ont rejoint le comité. Jan Stadelmann a accepté d'être le nouveau coprésident aux côtés de Claudia Moll, avec laquelle il forme un double mixte performant à la tête de la FSAP.

## Deux nouveaux membres d'honneur

En 2019, l'assemblée générale a nommé **Walter Bischoff** et Ursula Schmockler membres honorifiques de la FSAP. Walter Bischoff est entré à la FSAP en 1960 (!) après avoir été cinq ans auparavant le premier architecte paysagiste de Suisse romande à ouvrir son propre bureau à Lausanne. Walter Bischoff est un véritable pionnier, qui a posé des jalons essentiels dans l'évolution de l'architecture paysagère en Suisse à travers ses multiples projets, par exemple dans le cadre de l'Expo 64 ou de la construction de l'autoroute entre Lausanne et Genève.

En attribuant le titre de membre honorifique à **Ursula Schmockler**, l'assemblée générale a rendu hommage à une autre pionnière. Elle a été la deuxième femme à rejoindre la FSAP en 1968, alors qu'elle avait déjà presque 18 ans d'activité indépendante à son actif. Entre 1994 et 2000, elle avait participé à la fusion de l'ancienne Fédération Suisse des Architectes Paysagistes FSAP et de l'Association des architectes-paysagistes suisses aaps en qualité de première femme membre du comité, et contribué à la construction des nouvelles structures. Une autre raison de lui rendre hommage réside dans la persévérance et la ténacité avec lesquelles elle a poursuivi son objectif de devenir architecte paysagiste. La conception des espaces libres de l'EPFL de Lausanne et du Bildungszentrum Zofingue comptent parmi ses projets majeurs.

## Secrétariat

Il relève toujours du défi permanent de satisfaire à toutes les exigences dans le cadre d'un taux d'emploi de 80 %. Depuis 1996, Peter Wullschlegler assure cette activité qui comporte non seulement les tâches de gestion, mais aussi celle du secrétariat. La charge administrative augmente con-

stamment en raison du nombre toujours croissant de membres. Cependant, le réseautage de plus en plus large et intensif de la FSAP au sein de la profession, entre culture du bâti et aménagement du territoire, ainsi que les activités croissantes dans les médias sociaux prennent encore plus de poids. Sous l'impulsion de la communication de stratégie et de la réorganisation de la structure des membres, le comité a également entamé un processus d'adaptation du secrétariat général aux tâches modifiées.

## Groupe de travail FSAP « Standards BIM »

La transformation numérique changera fondamentalement la société à tous les niveaux. Dans le secteur de la construction et de la planification, la numérisation fait son entrée dans l'univers professionnel à travers la méthode de planification BIM ou bâti immobilier modélisé, et également dans les activités du secteur de l'architecture paysagère. Les procédures de concours dématérialisées et l'aptitude à l'utilisation du BIM comme critères d'admissibilité lors de l'adjudication des contrats donnent un avant-goût des futures exigences auxquelles devra répondre la profession. Un problème primaire de l'utilisation du BIM dans le quotidien de l'architecture paysagère est l'absence d'implémentation de contenus relatifs à l'architecture paysagère dans la structure du BIM.

Le groupe de travail mis en place par le comité a été chargé de représenter la profession de manière adéquate dans le processus de standardisation. Il rassemble les exigences émanant de la profession et les fait valoir dans les différents comités spécialisés. L'accent majeur est placé sur la documentation de scénarios d'utilisation et de la participation au processus « ifc for Site, Landscape and Urban Planning ». Le groupe de travail veille au réseautage avec les parties prenantes importantes et est responsable de la coordination de la présence dans tous les intérêts relatifs à l'architecture paysagère. Il est prévu d'organiser un échange informel permettant aux responsables BIM des bureaux d'échanger des expériences pratiques et de débattre de scénarios d'utilisation. En interaction avec la commission des honoraires SIA 105, il doit être garanti par ailleurs que la description des prestations et la structuration par phases soient adaptées à la transformation numérique.

## Groupe spécialisé du développement des espaces non bâtis et du paysage

Le groupe spécialisé encourage les connaissances spécialisées dans le domaine du développement des espaces non

bâtis et du paysage. Elle se propose de promouvoir les aspects relatifs à la détente et à l'aménagement du paysage bâti et non bâti. L'objectif est que le milieu naturel devienne de manière accrue le point de départ des réflexions, afin qu'ils s'en suivent une évolution constructive intégrale du paysage bâti et non bâti. Par le biais du propre travail ou d'ouvrages connus, des sujets comme les contenus de planification, des approches méthodologiques, des processus de planification, l'utilisation d'outils de planification, la profondeur de traitement, la mise en œuvre et l'application de résultats de recherche sont mis en lumière. Dans le cadre des échanges spécialisés, certains thèmes sont débattus au sein des cercles professionnels intéressés.

Au début de l'année, l'accent a été mis sur l'importance des espaces non bâtis dans les procédures de concours d'urbanisme. Grâce à une visite guidée de l'exposition des projets « Développement urbain du quartier Viererfeld », il a été discuté comment la qualité des espaces non bâtis pouvait déjà être assurée lors de cette phase du projet. Cette année, le groupe s'est réuni lors de trois sessions de groupes spécialisés au cours desquelles s'est déroulé respectivement un échange sur un projet ou un thème préparé par le groupe accueillant la session. La deuxième moitié de l'année, l'accent a été mis sur le réchauffement climatique et le développement adapté à ce changement des espaces non bâtis et des zones bâties. Par ailleurs, le groupe spécialisé a participé à l'élaboration de la prise de position de la FSAP relative à la Conception paysage suisse (CPS).

## Groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques

Le 26 septembre 2019, le groupe spécialisé a visité quatre jardins publics de la ville de Berne : le Jardin anglais, les deux espaces verts de la Humboldtstrasse, le Friedbühl et le Insepark. Les thèmes présentés traitaient des questions relatives aux bois dans les parcs, de la prudente réhabilitation de deux jardins publics datant des années 1930, de la requalification des cimetières municipaux et de l'agrandissement d'un jardin historique datant de 1856. La visite s'est clôturée par la découverte du Insepark avec des explications sur le nouveau « cadre de référence des espaces non bâtis » de l'aire Inselareal. Au bout de onze ans durant lesquels il avait dirigé le groupe spécialisé, vers la fin conjointement avec Susanne Karn, Steffen Osoegawa transmet sa mission à sa collègue Alessandra Moll.

# Groupes régionaux

## Conférence des groupes régionaux

La réunion annuelle des responsables des groupes régionaux et d'une délégation du comité accompagnée du secrétaire général est largement approuvée par tous les participants. Les responsables des groupes régionaux ont formulé leurs demandes lors d'une réunion informelle à Bâle. L'une d'elle porte sur le renforcement du recrutement de nouveaux membres. Dans ce domaine, un rôle primordial incombe aux groupes régionaux. Ils connaissent les collègues qui ne sont pas affiliés, peuvent s'adresser directement à eux et les inviter à leurs activités.

L'observation des marchés représentait une autre thématique. Les associations des architectes et ingénieurs (FAS, FSAP, SIA) réunies sous l'égide de la SIA s'efforcent de mettre sur pied un réseau d'observation couvrant l'ensemble de la Suisse. En ce qui concerne la FSAP, il lui paraît important que les architectes paysagistes de toutes les régions soient impliqués à cette évaluation et vérifient en parallèle la qualité professionnelle des procédures. Dès lors, la FSPA suisse soutient toutes les organisations régionales dans leur démarche initiale.

## Groupe régional Argovie

L'année 2019 était placée entièrement sous l'influence de l'assemblée générale à Brugg, et a fortement sollicité le groupe régional Argovie. Le comité d'organisation avec Philipp Müller, Beni Stöckli et Stefan Schrämmli avait concocté un programme original et passionnant.

La première des excursions traditionnelles du groupe régional a mené à Lenzbourg. L'accent a été mis sur des considérations relatives à la banlieue, aux paysages culturels et de détente proches des zones bâties et au développement intérieur. Les deux prochaines excursions étaient entièrement placées sous le signe de la flore et de l'utilisation des plantes. La première d'entre elles avait pour destination Kemptthal et son nouveau site de recherche Givaudan, plus grand fabricant mondial d'arômes et de parfums, tandis que la deuxième excursion portait sur une visite de de la pépinière Lüscher à Aesch, près de Birmensdorf.

Cette année également, il s'est déroulé l'entretien traditionnel entre une délégation du groupe régional Argovie et la section nature et paysages, avec lequel le groupe régional entretient un excellent échange. Grâce aux excursions régulières, le groupe régional s'efforce aussi de souligner l'aspect conceptuel des mesures pour la nature et le paysage.

## Groupe régional Berne - Soleure

Dans le cadre de la conférence des présidents et présidentes de l'association professionnelle des planificateurs du secteur de la construction de Berne (Präsident/innenkonferenz Bernischer Bauplanungsfachverbände PKBB), nous avons mené comme chaque année des entretiens avec le maire de Berne, les responsables de l'Office des immeubles et des constructions ainsi qu'avec Christoph Neuhaus, directeur des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne. Avec la municipalité, nos débats ont porté sur le quartier Viererfeld, l'aire de l'usine à gaz, le by-pass Est – Centre Paul Klee ainsi que le projet « Avenir de la gare de Berne ». À l'échelle cantonale, les entretiens étaient consacrés à l'université de Muesmatt, l'élargissement de la faculté de médecine et l'état de la réalisation de la motion ou du postulat Guggisberg « Kunst am Bau mit Vernunft » (« Art et architecture raisonnés »). La réalisation de concours sans approbation de crédits garanti représentait un autre thème.

L'observation du marché du canton de Berne – Soleure a démarré. Une certaine quantité d'évaluations a déjà été déposée. L'avenir de l'observation du marché est incertain, car les dépenses réalisées en 2019 dépassaient largement les hypothèses, et donc le budget alloué.

## Groupe régional Suisse central / Tessin

L'observatoire des marchés publics de Suisse centrale a été fondé en septembre dernier. Il est l'émanation des associations responsables BSA, FSAP, SIA et USIC en Suisse centrale, qui lui apportent aussi leur soutien. Dès le premier trimestre, différents appels d'offres ont été évalués et adressés aux responsables. Les retours d'information des commanditaires concernés montrent que les évaluations de l'observatoire des marchés publics de Suisse centrale sont absolument prises au sérieux. Malgré tout, il faut impérativement rappeler aux institutions publiques qu'une conception transparente et équitable de leurs appels à candidature est incontournable.

Les démarches relatives aux arbres dans un milieu urbain et paysager constituent un thème important sur lequel notre groupe régional devra plancher au cours des prochaines années. À ce sujet, différentes institutions publiques ont déjà commencé à organiser des événements et des ateliers reprenant les demandes des organisations non-gouvernementales ou à communiquer des informations sur leurs points de vue. La conservation et la protection des arbres ainsi que les aspects juridiques passent ici au premier plan.

## Groupe régional Suisse du Nord-Ouest

En 2019, ce groupe régional était plus actif et les différents événements ont mobilisé plus de personnes qu'auparavant. Les Deux Bâle ont été le théâtre d'une rencontre avec des représentants du gouvernement et des chefs de département. Cet échange a largement fait ses preuves comme outil d'information direct. L'observatoire des marchés publics de Suisse du Nord-Ouest a contrôlé seize appels à candidature, mais aucun dans le domaine de l'architecture paysagère.

Le déjeuner mensuel s'est encore mieux établi. Avant ce déjeuner commun, des visites guidées de l'exposition « Dichtelust – Formes de cohabitation urbaine en Suisse » du SAM à Bâle, à travers le Kannenfeldpark ou le Burgfelderpark ont été proposées. Viennent s'y ajouter différentes manifestations comme le premier événement de formation continue pour les apprenants dessinateur/ dessinatrice en aménagement paysager fin juin, ou la rencontre traditionnelle avec les collègues d'Allemagne du Sud. Celle-ci s'est déroulée en 2020 à Bâle avec pour thématique « Jeux pour petits et grands ». Le projet « Swissbau Focus 2020 » a déjà démarré en avril 2020. Le groupe régional veut utiliser la plate-forme de Swissbau pour familiariser un plus large public avec les thématiques relatives à l'architecture du paysage et pour renforcer son réseau.

## Groupe régional Suisse orientale

L'assemblée annuelle du groupe régional de Suisse orientale s'est déroulée le 29 mars au pavillon du Murg-Auen-Park à Frauenfeld. Un nombre réjouissant de membres du groupe régional ont participé à l'assemblée et à la visite guidée du jardin public. Seize collègues ont assisté le 6 juin à une visite guidée passionnante et enrichissante sur le parvis de la gare de Saint-Gall inauguré en septembre 2018 ainsi que du petit jardin public adjacent. La réunion automnale du groupe régional de Coire s'est déroulée le vendredi 13 septembre. Ce fut l'occasion de visiter la nouvelle aire de jeux de Quader, le parc Fontana et le jardin public municipal récemment aménagé, qui était anciennement un cimetière.

Lors du forum d'architecture de Suisse orientale, il a été discuté du climat urbain dans le cadre d'un débat public mené avec la thématique annuelle « Auf Zeit ». Réalisée en mai, la tournée de l'architecture paysagère « LandschaftsarchitekturTour » a exploré la diversité des espaces non bâtis le long de la rivière Aabach à Uster. Le débat axé sur la culture du bâti régionale continuera d'être encouragé sous le format « Gutes Bauen » (Le bon bâti) dans une série d'articles dans la presse quotidienne.

## Groupe romand

Lors de la réunion du groupe romand du 9 mai 2019, une nouvelle coprésidence du groupe romand de la FSAP a repris le flambeau de Cécile Albana Passet. Il s'agit de Valérie Hoffmeyer (responsable pour le canton de Genève) et Maxime Monnier (responsable pour les autres cantons romands). Courant septembre, le groupe romand a participé à la « Quinzaine de l'urbanisme et du territoire » au pavillon SCLI à Genève avec une présentation publique, une participation à la remise du prix IFLA 2020 et un stand permanent qui proposait plusieurs ouvrages à consulter, prêtés par des bureaux romands. En octobre, un courrier a été adressé au syndicat de Lausanne pour proposer la présence d'un architecte-paysagiste lors de la création d'une commission consultative d'urbanisme et d'architecture à Lausanne en 2020. Cette requête aboutira à la consultation de la FSAP pour l'intégration d'un de ces membres dans ladite commission.

En 2019, le groupe a soutenu financièrement et par l'engagement de plusieurs de ses membres, le Forum Bâtir et Planifier, les Visions prospectives pour le Grand Genève de la Fondation Brailard Architectes ou encore la Fondation pour la Culture du Bâti (CUB), plateforme d'échange et conférence.

## Groupe régional Zurich

L'échange et le contact avec les autorités et associations professionnelles importantes ont été poursuivis avec succès en 2019. Le groupe régional a contribué aux activités de la conférence des associations des architectes et ingénieurs de Zurich. En automne, il a organisé pour la deuxième fois un événement cantonal et municipal, axé cette année sur le thème « Densifier, espaces non bâtis. Mobilité – est-ce faisable dans une bonne qualité ? ». L'événement constituait une excellente plate-forme pour accentuer au niveau politique la visibilité de la valeur du travail des planificateurs. De plus, le groupe entretient des échanges réguliers avec Grün Stadt Zürich, le service des espaces verts de la ville de Zurich, ainsi que des contacts avec l'Office cantonal des ponts et chaussées, l'Office des transports, le service cantonal des monuments historiques et l'Office du développement territorial.

En 2019, le groupe régional Zurich a organisé trois excursions. Fin mars et début décembre ont marqué la visite du chantier du parc du quartier et de la zone des établissements scolaires du Schütze-Areal à Zurich, tandis que Eure-spaces non bâtis, Mobilité Europaallee ainsi que Koch-Areal ont été visités en mai.

## Association professionnelle SIA

### Conseil SIA du groupe professionnel architecture (BGA)

À l'occasion de deux séances du conseil et de cinq réunions du comité, le groupe professionnel a réfléchi sur des thématiques relatives à l'architecture et aux professions apparentées. Ces thématiques ont été approfondies au sein des ressorts. Les associations professionnelles du secteur ont activement participé au travail des ressorts grâce à leurs connaissances spécifiques. Par ailleurs, les responsables des ressorts ont contribué au travail des conseils professionnels « Formation », « Énergies » et « Adjudication ». En amont du forum SIA réalisé pour la première fois en octobre 2019, les membres du groupe professionnel architecture se sont penchés de manière intensive sur les sujets qu'ils apportaient à titre de représentants des architectes ainsi que des professionnels apparentés. Le forum SIA est né pour répondre au besoin de mieux intégrer les sections, les groupes professionnels et les membres aux activités centrales de l'association.

Le groupe professionnel architecture a profondément réfléchi aux prises de position. Il a également débattu de deux concepts sur sa future implication dans des commissions et des groupes de travail. En effet, le groupe professionnel architecture veut mieux définir son rôle comme élément conceptuel et médiateur dans la SIA. Ses quelque 7 500 membres de toutes les régions du pays et ses différentes structures de bureaux doivent être mieux intégrés, et les préoccupations de la base doivent être pris en compte de manière plus active dans les activités du bureau et du comité de direction de la SIA. Le groupe professionnel architecture doit également devenir une voix puissante, constructive, critique et impliquée au sein de l'assemblée des délégués.

Finalement, le groupe professionnel architecture a incité la mise en ligne du « Profil professionnel de l'architecte » sur les pages Internet des associations professionnelles concernées, créant ainsi une base qui invite à la discussion sur les compétences des professionnels. Dans le contexte des exigences professionnelles en constante mutation, le groupement professionnel architecture c'est également penché sur le défi comment la SIA pourrait s'engager dans les questions relatives à l'éducation et à la formation professionnelle continue.

### Conseil SIA du groupe professionnel environnement (BGU)

En tant que société spécialisée de la SIA, la FSAP est membre du groupe professionnel architecture. En raison des domaines d'activité des architectes paysagistes dans la plani-

fication du territoire et de l'environnement, la coopération de la FSAP au sein du groupe professionnel est souhaitée autant de la part du groupe professionnel environnement que de la FSAP. Un atelier sur la restructuration de l'exercice de l'association s'est déroulé le 22 mars 2019. À l'avenir, un forum SIA annuel sera prévu pour débattre des thématiques inhérentes à la SIA, afin de mieux intégrer la base à l'orientation stratégique et spécialisée de la SIA. Le premier forum SIA a déjà eu lieu en automne, mettant particulièrement l'accent sur les adaptations nécessitées à cause du changement climatique.

Les activités autour du « Dialogue paysage » ont été poursuivies sur la base de la prise de position de la SIA sur le paysage. Le groupe de travail informel avec la participation de la FSAP a mené les entretiens avec des acteurs importants de l'aménagement du paysage pour débattre de questions sur la qualité du paysage et d'une planification paysagère coordonnée. Dans le cadre de l'Initiative Paysage et de l'Initiative Biodiversité, un échange avec des associations environnementales a eu lieu.

La BGU a également traité des commentaires sur la politique agricole fédérale 22plus et la Conception « Paysage Suisse ». Il a également traité du rapport de base Scénarios climatiques CH 2018.

### Commission SIA pour le règlement concernant les prestations et les honoraires RPH 105

Le règlement concernant les prestations et les honoraires 105 a été publié fin novembre sous une forme provisoire avec un auxiliaire de calcul adapté, valable jusqu'au 31 décembre 2019. À partir de 2020, les coûts d'ouvrage déterminant les temps nécessaires ne seront plus calculés. Tous les règlements concernant les prestations et les honoraires seront publiés en 2020 dans une nouvelle édition sans les articles 7 respectifs. La SIA a saisi l'occasion de ces modifications pour une révision fondamentale des règlements et pour y faire valoir des thèmes tels que la numérisation, le développement durable et la culture du bâti. La révision a débuté le 28 novembre 2019 avec toutes les commissions.

### Commission des concours et des mandats d'études SIA 142/143

La commission continue de s'investir pour renforcer le concours ouvert, notamment par le biais de diverses publications. De plus, la révision des règlements et lignes directrices a été préparée, échéant en raison de l'intervention de la commission de la concurrence, de la loi fédérale sur les marchés publics à présent adoptée y compris l'ordonnance correspondante et la révision habituelle des normes et qui

constituera en 2020 l'accent majeur du travail de la commission.

## Forum Paysages, Alpes, Parc (FoLAP)

L'ère du forum Paysage s'est achevée en 2019 au terme de plus d'une décennie : les activités de l'association précédente « Forum Paysage » seront reprises par le forum nouvellement créé Paysages, Alpes, Parcs. L'association Forum Paysage peut revendiquer d'avoir rassemblé et renforcé les parties prenantes du paysage au cours des treize dernières années. À travers ses événements et ses contributions, le Forum Paysage a également participé à la sensibilisation de l'univers professionnel à la thématique paysagère et l'a concrétisée dans différents domaines, par exemple l'agglomération, l'agriculture ou le paysage énergétique. La dernière assemblée des membres du Forum Paysage a eu lieu en mars 2019.

À travers la nouvelle fondation de du FoLAP, les académies impliquées, c'est-à-dire l'Académie des sciences naturelles SCNAT et l'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH veulent promouvoir sur une base plus large les connaissances sur le paysage et sur les processus qui le transforment, ainsi que sur son exploitation pour relever les défis sociaux qui s'y rapportent. Plusieurs membres de l'ancien comité œuvrent à présent au comité consultatif du nouveau Forum Paysages, Alpes, Parcs, par exemple Peter Wullschleger, secrétaire général de la FSAP, et Urs Steiger, l'ancien président. Felix Kienast assume la présidence du nouveau Forum. Le secrétariat général est assuré par Ursula Schüpach (thématiques Alpes), avec le soutien d'Astrid Wallner (thématique parcs) et de Maarit Ströbele (thématique paysage). Après sa constitution, le comité consultatif a mis sur les rails un processus stratégique et débattu d'une ébauche dans le cadre d'une réunion plénière. En sus, l'accent était mis sur la préparation du deuxième Congrès suisse du paysage.

## Congrès suisse du paysage 2020

Après l'intégration du Forum Paysage au nouveau Forum Alpes, Paysages, Parcs, celui-ci s'est également chargé d'héberger la marque « Congrès suisse du paysage ». Dans le sillage du 20e anniversaire de la Convention européenne du paysage (CEP), il se présentait dès 2020 la possibilité d'organiser la deuxième édition du Congrès suisse du paysage. Celui-ci se déroulera les 19 et 20 octobre 2020 à Lausanne. Les programmes du congrès et de la CEP seront concertés, et le programme comportera des éléments communs. La devise du congrès sera donc « Dialogue par-delà

les frontières ». Délai pour la soumission des contributions : 31 janvier 2020. L'objectif du congrès consiste à mettre en lumière les valeurs et les qualités communes, mais aussi de dévoiler les points de rupture et les controverses et d'inciter un débat fructueux sur le futur développement du paysage.

La FSAP s'implique au sein du groupe des nombreux partenaires du congrès, et son secrétaire général Peter Wullschleger est membre du comité d'organisation. À l'occasion de la première édition 2018 à Lucerne, l'architecture paysagère était représentée par des personnalités très éminentes. Grâce à ses interventions axées sur la pratique, elle a contribué de manière essentielle au succès du congrès et renforcé son rôle dans le discours sur le paysage. Les membres de la FSAP ont été invités à soumettre à leur tour des contributions passionnantes.

## construction suisse

La FSAP est membre du groupe principal Planification de construction suisse. Des membres de ce groupe principal ont initié l'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP). Celle-ci a obtenu un grand succès en été 2019. La révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) a été conclue à la satisfaction du secteur du bâtiment. La majeure partie de nos propositions ont été intégrées à la loi. En sus du prix, la qualité et la durabilité constitueront à présent des paramètres majeurs des marchés publics. Les entités en charge des appels à concurrence ont ainsi obtenu un outil viable pour pouvoir attribuer le mandat à l'offre présentant la meilleure qualité.

La loi révisée va de pair avec un changement de paradigme. En effet, la politique s'est rendue compte que lors de l'attribution des marchés publics, il pouvait y avoir des conséquences indésirables sur l'environnement bâti si l'on accorde un poids trop fort au prix. La nouveauté consiste donc dans le rôle central que la qualité d'une prestation intellectuelle, parmi lesquelles comptent les travaux des architectes paysagistes, revêt lors de l'évaluation d'une offre. À présent, ce changement de paradigme doit aussi faire son entrée dans les bureaux officiels et les mentalités des soumissionnaires.

Malgré la nouvelle situation de départ, il reste un fait immuable que des prestations telles que décrites dans les règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) soient en lien direct avec l'honoraire du planificateur. Afin que la réalisation réussisse dans le sens du législateur, nous sommes tous invités à fournir notre contribution. La loi sur les marchés publics et l'ordonnance correspondante entreront en vigueur le 1er janvier 2021.

## Table ronde sur la culture du bâti

En mars 2010, la SIA a instauré la Table ronde sur la culture du bâti en Suisse. Celle-ci a publié en juin 2011 un manifeste sur la culture du bâti qui a suscité beaucoup d'intérêt. La FSAP est membre de cette plate-forme d'échanges importantes depuis ses tout débuts. Son objectif primaire consiste dans la mise en place d'un réseau systématique des différents acteurs du domaine de la culture du bâti en Suisse.

Beaucoup de progrès ont été accomplis au cours des neuf années suivant la première rencontre de la Table ronde sur la culture du bâti : pour la première fois, le nouveau champ culturel et politique de la culture du bâti s'est inscrit au message culturel fédéral et dans une première stratégie interdépartementale de la culture du bâti. En mars 2019, les membres de la Table ronde ont chargé la SIA de développer des suggestions pour un futur développement des activités assumées jusqu'à présent.

La Table ronde sur la culture du bâti en Suisse continue de s'orienter aux quatre approches majeures qui avaient été formulées dans le manifeste sur la culture du bâti : mise en réseau des acteurs, sensibilisation du public, inscription politique de la culture du bâti et participation au discours européen. La structure reste informelle. Des groupes de travaux axés sur des projets, avec des missions clairement définies et temporaires, sont introduits à titre d'éléments supplémentaires. Le groupe d'enquête qui a élaboré la position de base sur le message culturel 2021-24 et la stratégie de la culture du bâti, auquel appartenait aussi la FSAP, constitue un exemple de cette approche.

## Fédération internationale des architectes paysagistes IFLA

Les 16 et 17 septembre 2019, la Norvège a été le théâtre des deux événements parallèles, la conférence ECLAS et la réunion du conseil de l'IFLA. Cette simultanéité voulue reposait sur le centenaire du cycle de formation en l'architecture paysagère en Norvège qui, soit dit en passant, est la plus ancienne en Europe. En Suisse, nous célébrerons bientôt le cinquantenaire du programme d'études à Genève et à Rapperswil.

Lors de la 56e édition de l'IFLA World Council Meeting, 76 autres nations étaient présentes en sus de la Suisse. Elles ont déclaré à l'unisson l'état d'urgence pour le climat et la biodiversité. Pour l'IFLA, les architectes paysagistes du monde entier revêtent un rôle primordial dans la lutte contre le changement climatique. Le congrès qui a suivi ensuite a fait salle comble avec 1 400 participants.

## Commission Expertise et Évaluation JardinSuisse (CEE)

La commission existante a été soumise en 2019 à une vaste réorganisation, et s'appelle depuis le 1er janvier 2020 « Experts JardinSuisse ». Les règlements ont été remaniés et complétés au niveau du contrôle de la qualité et de la formation professionnelle continue. Rien n'a changé fondamentalement, les membres de la FSAP restent comme par le passé un élément important de la commission. Tous les experts de la commission sont certifiés et renouvellent régulièrement cette certification. La participation au congrès annuel et la formation professionnelle continue dans le domaine des normes et de la technologie sont des conditions incontournables pour obtenir ce certificat.

## REG

Aucune session officielle de la commission d'examen pour les architectes paysagistes REG A / REG B et techniciens paysagistes REG C ne s'est déroulée en 2019. Pour venir à bout de la charge de travail, la commission continue d'avoir besoin de renforcement des ressources humaines, et continue de rechercher d'urgence des collègues expérimentés provenant des bureaux (en particulier dans l'aménagement des espaces non bâtis / paysagisme) ainsi que des professionnels francophones.

Les nouvelles versions allemande et française des prescriptions spécifiques pour l'architecture paysagère ont été adoptées et publiées en 2019. Par ailleurs, la REG avait l'intention de simplifier la procédure d'examen. Des premières propositions ont été discutées dans ce contexte, avec l'objectif de créer des procédures plus claires et donc aussi plus efficaces.

## Fondation suisse pour l'architecture paysagère FAP

La FSAP compte parmi les responsables de la fondation. Elle la soutient annuellement par une enveloppe conséquente. Au sein du conseil de la fondation, elle est représentée par le secrétaire général. L'objectif primaire de la fondation est de sauvegarder et de rendre accessibles à la postérité les fonds anthumes et les successions des architectes paysagistes suisses. Conjointement avec la Haute école d'ingénierie de Rapperswil, elle y gère les Archives pour l'architecture paysagère suisse (ASLA). Celles-ci disposent non seulement des documents de planification des différents architectes paysagistes, mais aussi de photographies de projets, de diapositives et de manuscrits. Des documents de la fédérati-

on professionnelle y sont conservés, et en sus de la bibliothèque, il s'y trouve également un vaste inventaire de magazines et revues spécialisées historiques. La fondation est propriétaire de tous les fonds d'archives et acquiert des successions.

La mise en valeur de l'inventaire a quelque peu souffert de la découverte inattendue du recueil de Leberecht Migge et de ses conséquences. En 2019, l'accent de la valorisation et de la numérisation a été mis sur les successions Neukom et Cramer, ces projets ayant tous deux pu être achevés. La plus grande partie de la succession Schweizer a été valorisée. Il a été également permis de recevoir en 2019 des donations et des successions d'ampleur importante, provenant par exemple de Klaus Woodtli, Heiri Grünenfelder, ASP Landschaftsarchitekten, Werner Rüeger, Emil Steiner, Walter Brugger, Ursula Schmockler, Walter Bischoff et Jürg Altherr. Par ailleurs, la société Wyss Samen a remis aux archives ses catalogues complets depuis 1860.

La fondation ne dispose que d'un capital assez limité, et peine à assumer ses responsabilités face à la HSR. Afin que l'entretien, l'exploitation et l'élargissement des collections soient également assurés à l'avenir, la fondation a besoin d'aide. Devenez membres de la société de soutien des archives et contribuez ainsi à préserver pour la postérité un bien culturel important.

## Soutiens

En 2019 également, la FSAP a soutenu toute une série de projets ou accordé des soutiens financiers, par exemple en faveur d'événements dédiés à la formation professionnelle et continue comme la Journée de Rapperswil, le Forum Bâtir et Planifier ou bien les cours de *sanu future learning* AG. Les organisations locales d'observation du marché (BWA), Visions prospectives pour le Grand Genève de la Fondation Brailard Architects ou un événement organisé par le groupe de travail Icomos de sauvegarde des jardins historiques bénéficient également de soutien.

## Expertise

L'expertise et les apports de la FSAP ont également été sollicités en 2019. La présidence s'est notamment exprimée dans la presse spécialisée au sujet du nouveau programme de Master d'architecture paysagère de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ).

Le secrétaire général Peter Wullschleger représente la FSAP dans un groupe d'experts du projet OFEV d'adaptation aux

fortes précipitations en milieu urbain. Il y a eu des apports sur les questions relatives à la formation au sein du forum de la détection précoce et dans le cadre du projet de conseil en matière d'aménagement du paysage de l'OFEV. Le secrétaire général a été invité à évaluer la qualité des mémoires de bachelor en architecture paysagère de la HSR, et à œuvrer comme expert pour les mémoires de bachelor en architecture paysagère à l'HEPIA. Par ailleurs, il a participé à un atelier avenir de deux jours organisé par la Haute école de Lucerne, et a représenté la FSAP lors de différentes séances du groupe de travail « Dialogue paysage » de la SIA. Par ailleurs, l'association faîtière de planification de la région Zurich et environnement (RZU) lui a demandé de faire une intervention, tout comme la conférence professionnelle de gestion des espaces verts de l'Université des sciences appliquées de Zurich Wädenswil (ZHAW), ainsi qu'une prise de position sur le nouveau prix de la diversité de la fondation Binding. Autres représentations de groupes d'accompagnements : Le plan de mesure nuisances acoustique et aménagement du territoire de l'OFEV ainsi que les projets « Accent sur la biodiversité » (« Fokus Biodiversität ») et « Plus de biodiversité dans les zones bâties grâce à la coopération interdisciplinaire » (« Mehr Biodiversität im Siedlungsraum durch interdisziplinäre Zusammenarbeit ») de la ZHAW Wädenswil et du Forum Biodiversität, Natur Wissen Umwelt GmbH et scaling4good.

# Membres

## Tendance à la hausse

Depuis l'an 2000, le nombre des membres croît constamment. Le nombre total de membres a dépassé la marque des 600 en 2018. Fin 2019, la FSAP totalisait 669 membres.

Cette évolution est certes très positive, mais en même temps, il est certain que le nombre d'architectes paysagistes actifs en Suisse – même s'il n'existe pas de statistiques à ce sujet – s'est très probablement accru encore plus fort. D'un point de vue relatif, le taux de collègues affiliés à la FSAP aura donc même baissé. Du côté des bureaux, on observe d'une part une forte croissance, mais d'autre part, quelques bureaux se sont malheureusement aussi retirés de la FSAP au cours des dernières années, et comme par le passé, des acteurs importants de la scène suisse de l'architecture paysagère n'ont pas pu être convaincus de la signification et de la pertinence d'une adhésion à la FSAP.

## Nouveaux membres individuels

La commission d'admission a accepté en 2019 le nombre record de 52 nouveaux membres, ce qui correspond à une croissance de plus de 10 % en une seule année !

### **Katja Albiez de Tomasi**

Architektin FH, MAS Landschaftsarchitektur ETHZ, Geschäftsinhaberin Albiez de Tomasi GmbH Architekten und Landschaftsarchitekten, Zürich, [www.albiezdetomasi.ch](http://www.albiezdetomasi.ch)

### **Sibylle André**

architecte EPFL et architecte-paysagiste, Yens, associée et co-directrice Paysagegestion SA, Lausanne, [paysagegestion.ch](http://paysagegestion.ch)

### **Céline Baumann**

architecte-paysagiste D.P.L.G. (ENSP), Inhaberin Studio Céline Baumann, Basel, [studiocelinebaumann.com](http://studiocelinebaumann.com)

### **Roger Brämi**

Dipl.-Ing. Landschaftsarchitekt FH HSR, MSc GIS, Wissenschaftlicher Mitarbeiter HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Institut für Landschaft und Freiraum

### **Marielle Braun**

architecte DPLG et paysagiste, collaboratrice chez "L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sarl", Lausanne

### **Dominik Bueckers**

Dipl. Ing. Architektur Dipl. Ing. Städtebau/Stadtplanung RWTH Aachen, Mitglied der Geschäftsleitung Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich [studiovulkan.ch](http://studiovulkan.ch)

### **Pascal Buisson**

paysagiste DPLG Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, urbaniste qualifié OPQU, Evian-les-Bains F, chef de projet urbanisme, Lausanne

### **Antoine Dormond**

architecte-paysagistes HES-SO, chef de projets chez MAP Monnier Architecture du Paysage, Lausanne

### **Xavier Drezet**

architecte-paysagistes HES-SO, gérant du bureau Les Carnets Verts, LeCerneux-Pequignot, [lescarnetsverts.ch](http://lescarnetsverts.ch)

### **Daniel Fröhlich**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Therwil, Projektleiter Fontana Landschaftsarchitektur GmbH, Basel

### **Dominique Ghiggi**

Phil II Biol 1, MAS LA ETHZ, Inhaberin "Ghiggi Paesaggi Landschaft und Städtebau GmbH", Zürich, [www.ghiggipaesaggi.com](http://www.ghiggipaesaggi.com)

### **Arnaud Gil**

architecte-paysagiste HES, co-fondateur et gérant du bureau "paysage n'co sarl", Genève, [www.paysagenco.ch](http://www.paysagenco.ch)

### **Christian Graf**

Master of Landscape Architecture (MLA), Prof HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Bubikon

### **Patrice Guye**

Landschaftsarchitekt FH, Projektleiter bei Freiraumarchitektur GmbH, Luzern

### **Carina Habelt**

M.A. (TUM) Landschaftsarchitektur, Projektverantwortliche Sachbearbeiterin vetschpartner Landschaftsarchitekten AG, Zürich

### **Yannick Hänggi**

BSc HES-SO en architecture du paysage, indépendant à Courcelon, [www.yhap.ch](http://www.yhap.ch)

### **Sarah Hauser**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Geschäftsleitung/ Mitinhaberin "atelier verde ag", Freienbach, [www.ateliervede.ch](http://www.ateliervede.ch)

### **Johannes Heine**

Dipl.Ing. Landschaftsarchitektur (FH) HSWT Weihenstephan-Triesdorf, Inhaber, Geschäftsführer USUS Landschaftsarchitektur AG, Zürich [thisisus.com](http://thisisus.com)

### **Séraphin Hirz**

architecte-paysagistes HES-SO, associé du bureau Aparaar paysage et architecture sarl, Genève, [apaaar.ch](http://apaaar.ch)

### **Christine Holzer**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektverantwortliche bei Freiraumarchitektur GmbH, Luzern

### **Céline Hummel**

Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur FH HSR, Sachbearbeiterin Pauli I Stricker GmbH Landschaftsarchitekten BSLA, St. Gallen

### **Andrea Keufer**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Sachbearbeiterin bei Metron Raumentwicklung AG, Brugg

### **Jasmin Klahm**

Dipl.-Ing.Landschaftsarchitektin TU, Projektleiterin bei Baliana Schubert Landschaftsarchitekten AG, Zürich

### **Christoph Küffer**

Prof. Dr. Dipl. Natw. ETH, Professor für Siedlungsökologie an der HSR Rapperswil, Studiengang Landschaftsarchitektur

### **Camille Lanaré**

ingénieur paysagiste INHP, collaboratrice chez "L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sarl", Lausanne

### **Barbara Lantschner**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Sachbearbeiterin bei Freiraumarchitektur GmbH, Luzern

### **Christian Leisi**

Dipl.-Ing. Landschafts- und Freiraumplaner TU, Projektleiter bei Metron Raumentwicklung AG, Brugg

### **Christian Marx**

Dipl.-Ing.Landschaftsarchitekt FH, Projektleiter bei vetschpartner Landschaftsarchitekten AG, Zürich

### **Elise Matter**

Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur TU München Weihenstephan, Projektleiterin bei "raderschallpartner ag landschaftsarchitekten bsia", Meilen

### **Thomas Meitz**

Dipl. Ing. Landschaftsplanung und Landschaftspflege BOKU Wien, Projektleiter bei SKK Landschaftsarchitekten AG, Wettingen

### **Anika Meincke**

Dipl.-Ing. Landschaftsarchitektin FH BEUTH Hochschule für Technik Berlin, Männedorf, Projektleiterin Manoa Landschaftsarchitekten GmbH, Meilen

### **Alessandra Moll**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektbearbeiterin bei "Appert Zwahlen Partner AG", Cham

### **Maxime Monnier**

BSc HES-SO en architecture du paysage, dirigeant du bureau Monnier architecture du paysage, [map-paysage.com](http://map-paysage.com)

### **Robert Muldoon**

BSc (Hons) in Architectural Studies, MAS Landschaftsarchitektur ETHZ, Priors Dean U.K., director of Meeuwssen Muldoon Landscape Architects, London U.K., [meeuwssenmuldoon.com](http://meeuwssenmuldoon.com)

### **Dimitri Murbach**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Sachbearbeiter Freiraumplanung bei Metron Raumentwicklung AG, Brugg

### **Rolf Pahlisch**

Dipl.-Ing.Landschaftsarchitekt TU, Mitglied der Geschäftsleitung bei Freiraumarchitektur GmbH, Luzern

### **Lucile Pasche**

architecte-paysagiste HES HEPIA Genève, urbaniste UIGA Grenoble, Etoy, collaboratrice urbanisme, Lausanne

### **Vanessa Réchautier-Zingg**

architecte-paysagiste HES, collaboratrice chez "L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sarl", Lausanne

### **Peter Rüttimann**

Dipl.-Ing.Landschaftsarchitekt FH, Projektleiter bei vetschpartner Landschaftsarchitekten AG, Zürich

### **Enrico Sassi**

architecte-urbaniste IUAV Venezia et architecte-paysagiste, propriétaire Studio Enrico Sassi, Lugano, [enricosassi.ch](http://enricosassi.ch)

### **Stefanie Schaufelberger**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektverantwortliche Sachbearbeiterin vetschpartner Landschaftsarchitekten AG, Zürich

### **Ariane Schindler**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, MSc FHO Raumentwicklung & Landschaftsarchitektur, Projektleiterin und Unterrichtsassistentin an der HSR Hochschule für Technik Rapperswil, ILF Fachbereich Freiraum und Gärten

**Laia Solé Raventos**

architecte-paysagiste ETSAB, collaboratrice chez "L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sarl", Lausanne

**Silvio Spieler**

Dipl.-Ing.Landschaftsarchitekt FH, Gesellschafter bei Kollektiv Nordost GmbH, St. Gallen

**Désirée Stadler**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Sachbearbeiterin bei Freiraumarchitektur GmbH, Luzern

**Pierre-André Tassain**

architecte-paysagiste HES, collaborateur chez "L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sarl", Lausanne

**Simon Treier**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektleiter Pauli I Stricker GmbH Landschaftsarchitekten BSLA, St. Gallen

**Emma Voit**

BSc HES-SO en architecture du paysage, indépendante, Lavigny

**Nicole Wiedersheim**

BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektleiterin bei Um-land, Zürich

**Claudia Winterberg**

Landschaftsarchitektin, Berufsbildnerin bei raderschallpartner AG, Landschaftsarchitekten BSLA SIA, Meilen

**Patrick Zyniger**

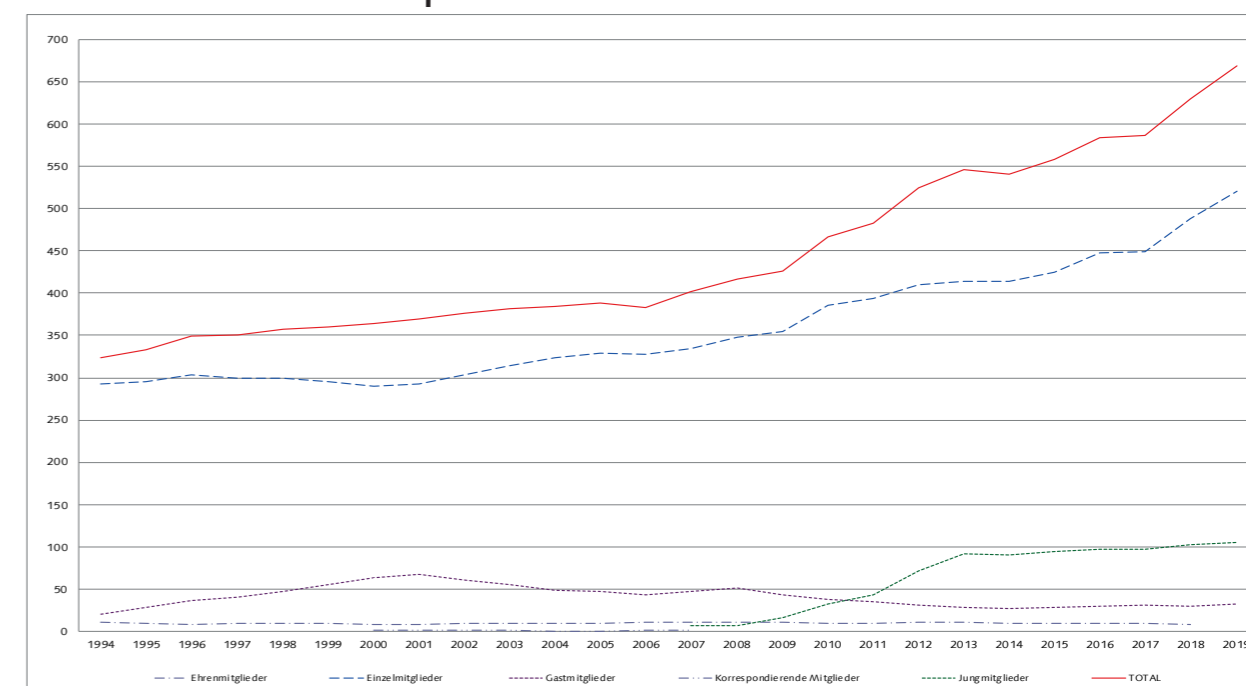
Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur (FH) HSWT Weihenstephan-Triesdorf, Projektleiter Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Bern

**Évolution des membres par rapport à 2019**

	Membres d'honneur	Membres individuels	Membres invités junior	Membres	Total
Etat le 1.1.19	9	488	30	102	629
Admissions		+ 39	+ 3	+ 17	+ 59
Départs					
Déces		- 2			- 2
Démissions		- 9	- 1	- 6	- 16
Exclusions		0	0	- 1	- 1
Transferts	+ 2	+ 4		- 6	0
Etat le 31.12.19	11	520	32	106	669

**Membres au 31.12.2019**

	Ausland Etranger	Deutschschweiz	Suisse romande	Ticino	Total	%
Hommes	5 (3)	357 (331)	62 (62)	6 (5)	430 (401)	64.3
Femmes	3 (3)	186 (173)	38 (43)	5 (4)	232 (223)	33.7
Institutions (m. invités)		6 (4)	1 (1)		7 (5)	1.0
Total	8(6)	549 (508)	101 (106)	11 (9)	669 (629)	100
%	1.2	82.1	15.1	1.6	100	

**Évolution des membres depuis 1994**

# Comité

## Jan Stadelmann

- Co-Präsidium / co-présidence
- Honorarwesen / honoraires
- Normenwesen / normes

## Claudia Moll

- Co-Präsidium / co-présidence
- Kommunikation, Öffentlichkeitsarbeit / relations publics
- anthos

## Daniela Bächli

- Kassenwartin / trésorière
- Personalwesen / ressources humaines

## Jan Forster

- Kommunikation, Öffentlichkeitsarbeit / relations publics
- Westschweiz / Suisse romande

## Fabian Haag

- Aktuar / secrétaire
- Regionalgruppen / groupes régionaux
- Zeichner EFZ / dessinateur CFC

## Stephan Herde

- Honorarwesen / honoraires
- Vergabewesen / passation de marchés publics
- SIA Berufsgruppe Architektur / SIA groupe spécialisé architecture

## Dominik Siegrist

- Ausbildung / formation
- Landschaftspolitik / politique paysagère

## Michael Tranchellini

- Ausbildung / formation
- Promotion de la relève
- Westschweiz / Suisse romande

## Joachim Wartner

- Landschaftsplanung / planification du paysage
- Register REG / registre REG
- SIA Berufsgruppe Umwelt / SIA groupe spécialisé environnement

# Personel

## Geschäftsführer | secrétaire général

Peter Wullschleger

## Revisoren | vérificateurs

Raphael Aeberhard  
Pascale Akkerman

## Regionalgruppen | groupes régionaux

### Aargau

Sarah Lauener

### Bern Solothurn

Chlotte Altermatt

### Innerschweiz/Tessin

Jeremy Bryan

### Nordwestschweiz

Norman Kiefer

### Ostschweiz

Roman Häne

### Suisse romande

Maxime Monnier  
Valérie Hoffmeyer

### Zürich

Tobias Berger

## Kommissionen | commissions

### Aufnahmekommission

#### Commission d'admission

Christoph Hüsler (Obmann)  
Kaspar Hartmann  
Hans Klötzli

### Berufsbildungskommission ZRL

#### Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs

David Gadola (Obmann)  
Florian Glowatz  
Fabian Haag  
Eva Trüb  
Claudia Winterberg  
(Mitglieder ZR)  
Markus Bürgler (Vertreter BBZ)  
Jan Marc-Henri (CEPM Morges)

## Kommission überbetriebliche Kurse LBZ

### Comm. de cours d'introduction des dessinateurs paysagistes

Eva Trüb (Obfrau LA)  
Markus Dauwalder (Obmann RP)  
Elena Gizdowski (RP)

## Lehrabschlussprüfungskommission

### Commission des examens de fin d'apprentissage

#### Experteneinsatz IPA | expert(e) TPI

Claudia Böhm  
Christian Carnier  
David Gnehm  
Fabian Haag  
Matthias Hebeisen  
Inès Jomni  
Thomas Kolb  
Irene Merlin  
Oliver Vogel (Chefexperte IPA)

#### Experteneinsatz BK | expert(e) CP

Andrea Branca  
Martin Brunner  
François Dupuy  
Dunja Häring  
Dominique Hoffmann  
Mariann Künzi  
Anke Reichardt (Chefexperte BK)  
Judith Rügsegger  
Franziska Schlecht Willi  
Andrea Spielker  
Eva Trüb  
Claudia Winterberg (Obfrau)  
Dominique Zuchuat

### Standeskommission | conseil d'honneur

Gerwin Engel  
Guido Hager

## Wettbewerbskommission

### Commission de concours

Salomé Gohl  
Anne-Kristin Läng  
Friederike Meinhardt  
Silvio Spieler  
Daia Stutz (Obmann)

## Arbeitsgruppen | groupes de travail

### BIM

Christian Carnier  
Florian Glowatz

# Principes directeurs de la FSAP

## **Rapperswiler-Tag | Journée de Rapperswil**

Christoph Küffer  
Roger Lehmann  
Thomas Meitz  
Dirk Moshövel  
Dimitri Murbach  
Laura Schwerzmann  
Luzia Stöckli

## **Fachgruppen | groupes spécialisés**

### **Gartendenkmalpflege**

#### **Réhabilitation de jardins historiques**

Susanne Karn (Obfrau | résidente)

### **Freiraum- und Landschaftsentwicklung**

#### **Développement de l'espace non construit et du paysage**

Dimitri Murbach (Obmann | président)

## **Delegierte | délégués**

### **bauenschweiz**

#### **constructionsuisse**

Jan Stadelmann

### **Forum bâtir et planifier**

Bovey Diagne Véronique  
Desprez Vincent  
Förster Jan  
Imholz Julie

### **IFLA / IFLA Europe**

Tschumi Christian

### **Kommission Expertisen und Bewertungen KEB**

#### **Commission expertises et estimations**

Aeberli Giorgio  
Vogel Oliver

### **Prüfungskommission REG**

#### **Commission d'examen REG**

Stephan Bürgi  
Andrea Cejka  
Sabine Coradi  
Michael Flühmann  
Ladina Koeppel Mouzinho  
Pascal Posset  
Cécile Albana Presset  
Niklaus Schwarz  
Regula Siegenthaler  
Joachim Wartner (Präsident)

### **Kommission SIA 105, Leistungen und Honorare der Landschaftsarchitektinnen und Landschaftsarchitekten**

#### **Commission SIA 105, Prestations et honoraires des architectes paysagistes**

Florian Bischoff (Präsident | président)  
Anne Buffello  
Kurt Gfeller  
Simone Hänggi  
Peter Hüslar  
Hans-Peter Rüdisüli  
Lars Ruge  
Hans-Michael Schmitt  
Jürg Zollinger

### **Kommission SIA 142/143, Wettbewerbe und Studienaufträge**

#### **Commission SIA 142/143, concours et des mandats d'étude**

Pascal Heyraud  
Monika Schenk

### **SIA Berufsgruppe Architektur**

#### **SIA Groupe professionnel architecture**

Stephan Herde (Berufsgruppenrat)

### **SIA Berufsgruppe Umwelt**

#### **SIA Groupe professionnel environnement**

Wartner Joachim

### **Plavenir**

Fabian Haag

## **Stiftungen | fondations**

Stiftungsräte mit BSLA-Beteiligung:

Conseils de fondation avec des membres FSAP:

### **Schweizerische Stiftung für Landschaftsarchitektur SLA**

#### **Fondation Suisse pour l'architecture du paysage FAP**

Ingo Golz (Präsident)  
Christian Gubler  
Roland Raderschall  
Bernd Schubert  
Johannes Stoffler  
Peter Wullschleger (Sekretär)

### **Stiftung Schweizerischen Register**

#### **Fondation Registre suisse**

Sabine Coradi  
Joachim Wartner

Stand | état 31.12.2019

## **Notre vision**

Nous représentons les intérêts de tous les architectes paysagistes dans une Suisse où l'environnement bâti et naturel coexistent dans un équilibre harmonieux, où la conception et le développement durables de l'espace de vie et les atouts culturels du paysage et du jardin sont des tâches sociales importantes et où nous pouvons, en tant que profession, apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs.

Nous sommes l'organisation qui rassemble les architectes paysagistes travaillant dans le domaine de la planification en Suisse. Chaque membre est une partie active de cet organisme, s'identifie à lui et à ses objectifs et est donc un ambassadeur de la profession.

## **Nos objectifs**

Nous garantissons l'éthique professionnelle, l'intégrité, la responsabilité et l'indépendance ainsi que le respect mutuel.

Nous fixons des normes de qualité dans l'exercice professionnel des architectes paysagistes, nous les faisons respecter en interne et nous les communiquons à l'extérieur. De cette manière, nous assurons et promovons la qualification professionnelle de nos membres.

Nous suscitons et encourageons l'intérêt de la société pour l'architecture du paysage. Nous veillons à ce qu'elle soit reconnue comme une réalisation culturelle importante et nous nous engageons à travailler sur le patrimoine culturel.

Nous encourageons la sensibilisation des politiciens et du public à l'importance et aux problèmes liés à notre environnement spatial.

Nous représentons les intérêts de l'architecture du paysage et des architectes paysagistes en Suisse par une présentation concise. Nous sommes un centre d'information et un point de contact pour les questions concernant l'architecture du paysage.

Nous nous exprimons régulièrement publiquement sur des sujets d'architecture du paysage, de son environnement et de ses développements. Nous représentons une position et une opinion claires.

## **Nos valeurs**

Nos membres sont des porteurs et des ambassadeurs de la profession. Le comportement professionnel et éthique de tous les membres est au cœur de l'identité de l'association.

Nos membres prennent les préoccupations de leurs interlocuteurs au sérieux, répondent aux souhaits du client, sont critiques, agissent délibérément et communiquent de manière factuelle, précise et compréhensible.

Nos membres se distinguent non seulement par un bon contenu et une bonne gestion de projet, mais aussi par une pensée économique. De bons honoraires et une bonne rémunération sont des conditions préalables à un bon travail.

Nous pratiquons la solidarité internationale et encourageons la coopération internationale.

BSLA FSAP  
Rue du Doubs 32  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
+41 32 968 88 89  
bsla@bsla.ch / fsap@fsap.ch  
www.bsla.ch / www.fsap.ch